

## TERMES DE REFERENCES

**REUNION D'INFORMATION DU SECTEUR PRIVE**

Août 2025

## CONTEXTE

Mis en place en 2002, le CCM Côte d'Ivoire est l'Instance Nationale de Coordination des subventions du Fonds mondial qui est habilitée à prendre toutes les décisions relatives à la gouvernance des projets financés par le Fonds mondial. Ses missions s'articulent autour de la gouvernance, de la mobilisation de ressources et du suivi stratégique de la mise en œuvre des subventions approuvées.

Le CCM-Côte d'Ivoire regroupe en son sein, des organisations des secteurs public, privé, de la société civile, des partenaires au développement, et des réseaux de personnes vivant avec le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

Conformément aux directives du Fonds mondial, aux textes de base du CCM-Côte d'Ivoire et aux recommandations du CCM Evolution, il est prévu un renouvellement des membres tous les trois (3) ans.

Ainsi, juin 2026, marque la fin du mandat pour les instances actuelles.

Cet important processus concerne tous les secteurs dans lequel la participation du secteur privé reste primordiale et obéit au respect « des principes d'alternance et de rotation » (Cf RI article 3.4.3.1). Il s'agira d'élections des représentants du secteur public au sein du CCM Cote d'Ivoire dont la participation requiert entre autres, le droit de redevabilité et la rétro information à la base de la communauté, des activités mises en œuvre.

En vue de préparer le processus de renouvellement des membres du CCM-Côte d'Ivoire issus du secteur privé pour le mandat Juin 2026 - Juin 2029, une réunion d'information et d'échanges avec les structures est prévue le **28 août 2025 à partir de 9 h 00 mn**.

### **I. OBJECTIFS**

#### **A. Objectif général**

Informar les organisations du secteur privé en rapport avec les trois (3) pandémies du processus de renouvellement des membres de l'Assemblée Générale du CCM-Cote d'Ivoire pour la période de Juin 2026 à Juin 2029.

## **B. Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, il s'agira de :

- Rappeler le contexte du processus de renouvellement des membres CCM-Cote d'Ivoire.
- Présenter les conditions d'éligibilité des représentants du secteur privé au sein du CCM-Cote d'Ivoire pour la période de de Juin 2026 à Juin 2029.
- Orienter sur les documents attendus après chaque élection
- Présenter le chronogramme du processus de renouvellement des Membres du CCM-Côte d'Ivoire

## **C. Résultats attendus**

Au terme de cette réunion, les résultats suivants seront atteints :

- Tout le contexte du processus de renouvellement des membres CCM-Cote d'Ivoire est rappelé aux membres du secteur privé présents;
- Les conditions d'éligibilité des représentants du secteur privé au sein du CCM-Côte d'Ivoire sont présentées de façon explicite aux membres présents ainsi que les documents attendus après chaque élection ;
- Le chronogramme détaillé du processus de renouvellement des Membres CCM-Côte d'Ivoire est présenté aux participants.

## **II. METHODOLOGIE**

La réunion regroupera tous les acteurs du secteur privé dont la mission est directement ou indirectement liée au VIH, Tuberculose et Paludisme;

Seront également présents les organisations répertoriées, œuvrant dans le domaine de la santé.

Elle s'articulera autour de présentations sur support PowerPoint suivi d'échanges;

Les recommandations retenues et les prochaines étapes seront partagées à l'assemblée en fin de réunion.

## **III. DATE ET LIEU**

**Jeudi 28 août 2025 à partir de 09 heures 00** au CCM-Côte d'Ivoire sis à la Riviera Golf les Ambassades, non loin de l'ONUSIDA.

#### IV. PARTICIPANTS

Sont conviées à cette réunion d'information et d'échanges, toutes les organisations du secteur privé intervenant dans le domaine de la santé et plus particulièrement en lien avec le VIH, la Tuberculose et le Paludisme.

| N°    | Organisations                                       | Participants |
|-------|---|--------------|
| 1     | Représentants du secteur privé au CCM-Côte d'Ivoire | 6            |
| 2     | Structures de base recommandées par la CECI         | 5            |
| 3     | Structures recommandées par la CGECI                | 5            |
| 4     | Structures recommandées par la (PSPS-CI)            | 5            |
| 5     | Structures recommandées par la FIPME                | 5            |
| 6     | ANADER  | 1            |
| 7     | CCI-CI  | 1            |
| 8     | CNA-CI  | 1            |
| 9     | ACPCI   | 2            |
| 10    | BNI   | 1            |
| 11    | BICICI  | 1            |
| 12    | SGBCI   | 1            |
| 13    | UBA   |              |
| 14    | GROUPE NSIA   | 1            |
| 15    | FONDATION ORANGE CÔTE D'IVOIRE                      | 1            |
| 16    | MTN   | 1            |
| 17    | MOOV  | 1            |
| TOTAL |   | 38           |

**V. AGENDA**

| <b>HORAIRES</b>      | <b>ACTIVITES</b>  | <b>INTERVENANTS</b>                  |
|----------------------|---|--------------------------------------|
| <b>8h30h-9h00</b>    | Accueil et installation des participants  | Secrétariat Permanent                |
| <b>9h00-9h05</b>     | Mot de bienvenue  | Bureau Exécutif                      |
| <b>9h 05 – 9h15</b>  | Code éthique  | Secrétariat Permanent                |
| <b>9h15-10h30</b>    | Informations sur le processus de renouvellement <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du CCM-Cote d'Ivoire et du contexte de renouvellement</li> <li>- Présentation des conditions d'éligibilité des représentants du secteur privé au sein du CCM-Cote d'Ivoire + Échanges</li> <li>- Présentation des documents attendus après élection + Échanges</li> </ul> | Secrétaire Permanent                 |
| <b>10h30 – 10h45</b> | Ajustement des subventions GC7  | Secrétariat Permanent                |
| <b>10h45-11h15</b>   | Présentation du Chronogramme de renouvellement + Échanges   | Secrétariat Permanent + participants |
| <b>11h15-11h30</b>   | Clôture   | Bureau Exécutif                      |